

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France



50, rue de Picpus
75012 Paris
France

INTERPARFUMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

MAZARS SA
Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux
comptes à Directoire et Conseil de surveillance
Siege social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault
92400 COURBEVOIE
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153

SFECO & FIDUCIA AUDIT
Société Anonyme d'expertise comptable et de commissariat
aux comptes
Siege social : 50 rue de Picpus
75012 Paris
Capital de : 62 400 euros - RCS Paris B 712 042 639

INTERPARFUMS

Société anonyme au capital de 188 717 919 €
Siège Social : 10 rue de Solférino, 75007 Paris
RCS Paris B 350 219 382

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Interparfums,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Interparfums relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- **Évaluation des marques et autres immobilisations incorporelles**

Notes 1.8 et 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les marques et les autres immobilisations incorporelles s'élèvent à 231,6 millions d'euros au regard d'un total bilan de 988,0 millions d'euros. Ces actifs incorporels sont principalement constitués des dépenses engagées dans le cadre de l'acquisition de licences ou de marques.

Ces actifs incorporels sont soumis à un test de perte de valeur en cas d'indice de perte de valeur pour les licences et les droits d'entrée de licences ou au minimum annuellement pour les marques en nom propres. Leur valeur recouvrable est déterminée :

- pour les licences et les droits d'entrée de licences, selon la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés sur la durée de vie des licences réelle ou estimée qui seront générés par ces actifs. Les données utilisées dans ce cadre proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis sur la durée de vie des licences par la Direction.
- pour les marques en nom propre, sur la base de la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité estimée à partir des flux prévisionnels issus des plans pluriannuels établis sur 5 ans actualisés à l'infini.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable de ces actifs immobilisés est inférieure à la valeur comptable.

Une évaluation de la valeur de la marque Rochas mode a été réalisée par un expert externe indépendant et a donné lieu à une dépréciation complémentaire dans les comptes consolidés d'Interparfums SA pour un montant de 6,5M€.

Les notes 1.8 et 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités de réalisation des tests de perte de valeur.

Nous avons considéré que l'évaluation des marques et autres immobilisations incorporelles est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent basée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations par la direction de la société.

Notre réponse

Nous avons examiné les travaux réalisés par la société, et un expert externe indépendant concernant Rochas Mode, et les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur. Nous avons porté une attention particulière aux marques et contrats de licence pour lesquelles la valeur comptable est proche de la valeur recouvrable estimée.

Nous avons par ailleurs apprécié les principales estimations retenues par la direction pour établir les prévisions de flux de trésorerie à partir des informations disponibles, notamment les principales hypothèses utilisées dans les budgets établis par la direction, et apprécier leur cohérence avec les données externes de marché.

Nous avons apprécié la pertinence du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini retenus le cas échéant, avec l'assistance de nos experts en évaluation financière et nous avons réalisé nos propres tests de sensibilité.

Nous avons vérifié les calculs arithmétiques effectués par la société et avons apprécié les analyses de sensibilité indiquées dans l'annexe.

Nous avons vérifié qu'une information appropriée est donnée dans les notes 1.8 et 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018, dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général Délégué. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Interparfums par votre assemblée générale du 1er décembre 2004 pour le cabinet MAZARS et du 19 mai 1995 pour le cabinet SFECO & Fiducia Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet MAZARS était dans la 19ème année de sa mission sans interruption et le cabinet SFECO & Fiducia Audit dans la 28ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle

interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons

avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Courbevoie et Paris, le 29 mars 2023

Les Commissaires aux comptes

Mazars

 DocuSigned by:
Francisco SANCHEZ
A359D08D65F44D3...

Associé

SFECO & FIDUCIA Audit

 DocuSigned by:
Gilbert BERDUGO
EAE626DBD7DB419...

Associé

États financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros, sauf résultats par action exprimés en unités	Notes	2021	2022
Chiffre d'affaires	4.1	560 827	706 624
Coût des ventes	4.2	(195 187)	(234 344)
Marge brute		365 640	472 280
<i>% du chiffre d'affaires</i>		65,2%	66,8%
Charges commerciales	4.3	(243 187)	(305 835)
Charges administratives	4.4	(21 576)	(28 133)
Résultat opérationnel courant		100 877	138 312
<i>% du chiffre d'affaires</i>		18,0%	19,6%
Autres charges d'exploitation	4.5	(1 986)	(6 491)
Résultat opérationnel		98 891	131 821
<i>% du chiffre d'affaires</i>		17,6 %	18,7 %
Produits financiers		560	1 997
Coût de l'endettement financier brut		(2 262)	(2 766)
Coût de l'endettement financier net		(1 702)	(769)
Autres produits financiers		5 869	28 916
Autres charges financières		(1 747)	(26 682)
Résultat financier	4.6	2 420	1 465
Résultat avant impôt		101 311	133 286
<i>% du chiffre d'affaires</i>		18,1%	18,9%
Impôt sur les bénéfices	4.7	(29 676)	(33 061)
<i>Taux d'impôt réel</i>		29,3%	24,8%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		45	(47)
Résultat net		71 680	100 178
<i>% du chiffre d'affaires</i>		12,8%	14,2%
Part des intérêts minoritaires		(585)	(655)
Résultat net part du groupe		71 095	99 523
<i>% du chiffre d'affaires</i>		12,7%	14,1%
Résultat net par action ⁽¹⁾	4.8	1,24	1,66
Résultat net dilué par action ⁽¹⁾	4.8	1,24	1,66

⁽¹⁾ retraité prorata temporis des attributions gratuites d'actions

État global des gains et pertes consolidés

En milliers d'euros	2021	2022
Résultat net	71 680	100 178
Actifs disponibles à la vente	—	—
Couvertures de change	(1 559)	3 016
Impôts différés sur les couvertures de change	403	(779)
Écarts de conversion	4 209	3 979
Éléments recyclables en résultat	3 053	6 216
Gains et pertes actuariels	1 202	2 178
Impôts différés sur éléments non recyclables	(310)	(563)
Éléments non recyclables en résultat	892	1 615
Total des autres éléments du résultat global	3 945	7 831
Résultat global de la période	75 625	108 009
Part des intérêts minoritaires	(585)	(655)
Résultat global part du Groupe	75 040	107 354

Bilan consolidé

ACTIF			
En milliers d'euros	Notes	2021	2022
Actifs non courants			
Marques et autres immobilisations incorporelles, nettes	3.1	149 777	231 595
Immobilisations corporelles, nettes	3.2	127 669	148 169
Immobilisations - Droits d'utilisation	3.3	15 243	12 314
Immobilisations financières	3.4	4 047	3 316
Actifs financiers non courants	3.4	2 273	7 901
Titres mis en équivalence	3.5	12 722	12 424
Actifs d'impôt différé	3.13	9 228	12 345
Total actifs non courants		320 959	428 064
Actifs courants			
Stocks et en-cours	3.6	102 136	153 466
Clients et comptes rattachés	3.7	125 430	138 902
Autres créances	3.8	14 280	29 563
Impôt sur les sociétés		1 730	2 222
Actifs financiers courants	3.9	100 976	99 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	156 708	136 747
Total actifs courants		501 260	559 913
Total actifs		822 219	987 977
PASSIF			
En milliers d'euros	Notes	2021	2022
Capitaux propres			
Capital		171 562	188 718
Primes d'émission		—	—
Réserves		298 752	304 218
Résultat de l'exercice		71 095	99 523
Total capitaux propres part du Groupe		541 409	592 459
Intérêts minoritaires		1 920	2 183
Total capitaux propres	3.10	543 329	594 642
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges à plus d'un an	3.11	8 771	7 422
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3.12	98 218	122 767
Dettes de location à plus d'un an	3.12	12 562	10 233
Passifs d'impôt différé	3.13	3 302	5 211
Total passifs non courants		122 853	145 633
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	92 148	113 235
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3.12	11 803	24 259
Dettes de location à moins d'un an	3.12	3 067	2 699
Provisions pour risques et charges à moins d'un an	3.11	5 114	—
Impôts sur les sociétés		3 789	7 315
Autres dettes	3.14	40 116	100 194
Total passifs courants		156 037	247 702
Total capitaux propres et passifs		822 219	987 977

État de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Autres Éléments Résultat global	Réserves et résultats	Total des capitaux propres		
						Part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
Au 31 décembre 2020 ⁽²⁾	51 795 064	155 965	—	(1 180)	337 704	492 489	1 629	494 118
Attribution gratuite d'actions	5 198 840	15 597	—	—	(15 597)	—	—	—
Résultat net 2021	—	—	—	—	71 095	71 095	585	71 680
Variation écarts actuariels sur provision de retraite	—	—	—	892	—	892	—	892
Variation juste valeur des instruments financiers	—	—	—	(1 156)	—	(1 156)	—	(1 156)
Dividende 2020 versé en 2021	—	—	—	—	(28 508)	(28 508)	(294)	(28 802)
Variation de périmètre	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions propres	5 825	—	—	—	2 388	2 388	—	2 388
Écarts de conversion	—	—	—	4 209	—	4 209	—	4 209
Au 31 décembre 2021 ⁽²⁾	56 999 729	171 562	—	2 765	367 082	541 409	1 920	543 329
Attribution gratuite d'actions	5 718 724	17 156	—	—	(17 156)	—	—	—
Résultat net 2022	—	—	—	—	99 523	99 523	655	100 178
Variation écarts actuariels sur provision de retraite	—	—	—	1 615	—	1 615	—	1 615
Variation juste valeur des instruments financiers	—	—	—	2 237	—	2 237	—	2 237
Dividende 2021 versé en 2022	—	—	—	—	(53 565)	(53 565)	(392)	(53 957)
Variation de périmètre	—	—	—	—	—	—	—	—
Actions propres	97 778	—	—	—	(2 739)	(2 739)	—	(2 739)
Écarts de conversion	—	—	—	3 979	—	3 979	—	3 979
Au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	62 816 231	188 718	—	10 596	393 145	592 459	2 183	594 642

⁽²⁾ Hors actions Interparfums détenues par la société

Tableau de financement

En milliers d'euros	2021	2022
Opérations d'exploitation		
Résultat net	71 680	100 178
Amortissements, provisions pour dépréciation et autres	13 482	27 187
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	255	298
Coût de l'endettement financier net	1 702	769
Charge d'impôt de la période	29 676	33 398
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	116 795	161 830
Intérêts financiers payés	(1 992)	(2 694)
Impôts payés	(28 571)	(30 346)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts	86 232	128 790
Variation des stocks et en-cours	(12 480)	(67 925)
Variation des créances clients et comptes rattachés	(37 355)	(13 276)
Variation des autres créances	(8 688)	(5 915)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	40 872	21 087
Variation des autres dettes	8 585	16 058
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(9 066)	(49 971)
Flux net lié aux opérations d'exploitation	77 166	78 819
Opérations d'investissement		
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	(1 253)	(51 439)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(116 767)	(26 405)
Acquisitions nettes d'immobilisations - droit d'utilisation	(9 381)	5 105
Acquisition de titres de participation	—	—
Acquisitions nettes de valeurs mobilières de placement	(45 457)	(2 363)
Variation des immobilisations financières	(713)	731
Flux net lié aux opérations d'investissement	(173 571)	(74 371)
Opérations de financement		
Émission d'emprunts et nouvelles dettes financières	134 204	50 000
Remboursement d'emprunts	(34 204)	(13 043)
Variation des dettes de location	6 638	(2 697)
Dividendes versés aux actionnaires	(28 508)	(53 565)
Actions propres	454	(5 104)
Flux net lié aux opérations de financement	78 584	(24 409)
Variation nette de trésorerie	(17 821)	(19 961)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	174 529	156 708
Trésorerie à la clôture de l'exercice	156 708	136 747

Le rapprochement de l'endettement net s'effectue comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	156 708	136 747
Actifs financiers courants	100 976	99 013
Trésorerie et actifs financiers courants	257 684	235 760
Emprunt et dettes financières à moins d'un an	(11 803)	(24 259)
Emprunt et dettes financières à plus d'un an	(98 218)	(122 767)
Endettement net	147 663	88 734

Annexe aux comptes consolidés

Faits marquants de l'exercice 2022

Janvier

Lancement de la ligne *Montblanc Legend Red*

Pour son 10e anniversaire, *Montblanc Legend* s'enrichit d'une nouvelle interprétation boisée fruitée, plus audacieuse que jamais, *Montblanc Legend Red*.

Lancement de la ligne *Kate Spade Sparkle*

Kate Spade Sparkle célèbre une facette captivante et lumineuse de la femme Kate Spade, dont la personnalité est à l'image du deuxième chapitre de son parfum signature : sensuelle et inspirante.

Lancement de *Patchouli Blanc* dans la Collection Extraordinaire de Van Cleef & Arpels

L'esprit *Patchouli Blanc* est la réinterprétation aérienne et fraîche d'un patchouli cristallin, et devient le troisième "bois blanc" de la Collection.

Février

Lancement de *Coach Wild Rose*

Tout en délicatesse et poésie, l'Eau de Parfum puise son inspiration dans la beauté des champs de fleurs sauvages et dans cette impression de liberté qui s'en dégage.

Lancement du nouveau flacon rechargeable de la ligne écoresponsable *Rochas Girl*

Utiliser la recharge *Refill Good With Girl* permet de réaliser une économie de 40 % de verre, 46 % de plastique, 35 % de carton et 66 % de métal. Un petit geste pour vous et pour la planète.

Mars

Lancement du 3ème duo *Places by Karl* de Karl Lagerfeld

Les parfums Karl Lagerfeld nous font découvrir à travers deux nouvelles fragrances, deux nouveaux lieux inscrits dans l'histoire du couturier : *Rome - Divino Amor* (pour femme) et *Vienna - Opera* (pour homme).

Siège social d'Interparfums

Fin mars, Interparfums a emménagé dans son nouveau siège social situé au 10 rue de Solférino à Paris, un bâtiment de 3 700 m² aux performances environnementales élevées.

3ème plan d'actionnariat salarié

En mars, fidèle à son engagement d'employeur responsable, Interparfums a mis en place son 3e plan d'actionnariat salarié, après ceux de 2016 et 2019, destiné à l'ensemble des collaborateurs du groupe.

Avril

Indice SBF 120

En avril, les efforts développés par la société depuis de nombreuses années en matière de communication financière ont été récompensés par l'entrée de l'action Interparfums dans les indices CAC Mid 60 et SBF 120.

Lancement de la ligne *Jimmy Choo Man Aqua*

Jimmy Choo Man étend sa gamme avec une nouvelle fragrance vivifiante : *Jimmy Choo Man Aqua*, une Eau de Toilette rafraichissante inspirée d'une brise marine.

Mai

Dividende

La société a versé un dividende de 0,94 € par action représentant 75% du résultat net consolidé de l'année 2021.

Juin

Nouvelle attribution gratuite d'actions

La société a procédé à sa 23eme attribution gratuite d'actions, à raison d'une action nouvelle pour dix actions détenues

***Rochas Girl* deux fois primée aux "Fragrance Foundation Awards"**

La cérémonie des "Fragrance Foundation Awards" célèbre chaque année le parfum. Des jurys formés de consommateurs et de professionnels, ont récompensé la ligne *Rochas Girl* en lui attribuant le Prix des Professionnels ainsi que le Prix du Public dans la catégorie Meilleur Lancement Féminin.

Lancement de *Mon Éclat de Lanvin*

Mon Éclat ouvre un nouveau chapitre d'*Éclat Arpège*, une composition rayonnante et gaie imaginée pour toutes les amoureuses de la vie.

Juillet

Lancement de *I Want Choo Forever* de Jimmy Choo

La Glam Squad Jimmy Choo a encore frappé et présente sa nouvelle fragrance : *I Want Choo Forever*, qui, pour le plaisir des fans, réunit tous les codes de la marque.

Août

Lancement de l'Eau de Parfum pour Homme *Boucheron Singulier*

Résolument Boucheron et singulièrement masculin, l'Eau de Parfum *Boucheron Singulier* capture tout l'esprit parisien de la marque dans son sillage ultra-moderne et sophistiqué.

Lancement de *Coach Open Road*

Cette nouvelle Eau de Toilette aromatique pour Homme, *Coach Open Road*, est un condensé de ce qui fait l'ADN de la marque : l'énergie positive et la sensation vivifiante d'un road trip avec des amis.

Septembre

Lancement de *Byzance Gold* de Rochas

Imaginée en 1987 et réinterprétée en 2019, cette fragrance mythique de la maison de couture se réinvente cette année encore, avec modernité, dans une nouvelle composition opulente : *Byzance Gold*.

Octobre

Lancement de *Moonlight Patchouli Le Parfum* de la Collection Extraordinaire de Van Cleef & Arpels

La Maison décline aujourd'hui un Parfum de cette création unique : *Moonlight Patchouli Le Parfum*, une composition envoûtante et magnétique qui semble avoir capturé toute l'intensité de la nuit.

Novembre

Interparfums améliore sa notation ESG - Indice Gaïa

Interparfums améliore à nouveau sa notation dans le cadre de la campagne 2022 menée par l'agence de notation Gaïa Research qui distingue les sociétés les plus performantes en matière d'ESG.

Décembre

Lacoste et Interparfums signent un accord de licence parfums

Le 21 décembre, Lacoste, la marque iconique du fashion sport, et Interparfums ont annoncé la signature d'un accord de licence parfums mondial et exclusif d'une durée de 15 ans à effet au 1er janvier 2024.

Exposition financière liée à la guerre en Ukraine

Au regard de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe précise son exposition économique et bilantielle sur ces deux pays.

En 2022, Interparfums a réalisé moins de 4% de son chiffre d'affaires avec la Russie et la Biélorussie. Le Groupe respecte les restrictions imposées par l'Union Européenne et a mis en place une politique spécifique de facturation pour ces deux pays réduisant les risques de recouvrabilité des créances clients à un niveau négligeable.

Le Groupe a pris en compte cette guerre et ses impacts potentiels dans son test de valeur de la marque Lanvin, historiquement fortement implantée en Europe de l'Est. Une baisse du chiffre d'affaires de 10% par an sur les années postérieures à 2024 ne remet pas en cause la valeur de la marque Lanvin à fin décembre 2022.

1. Principes comptables

1.1. Général

En vertu des règlements européens 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés de la société Interparfums au titre de l'exercice 2022 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables depuis 2005 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

La base de préparation de ces informations financières résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire;
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le groupe a retenu pour l'établissement de ses comptes consolidés IFRS.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 février 2023. Ils seront définitifs lorsque l'Assemblée générale Ordinaire du 21 avril 2023 les aura approuvés.

1.2. Évolutions du référentiel comptable

Aucune norme, aucun amendement ni aucune interprétation publiés par l'IASB et l'IFRIC n'ont été appliqués par anticipation dans les états financiers au 31 décembre 2022.

Les normes, amendements ou interprétations suivants, en vigueur à compter du 1er janvier 2022, sont d'application obligatoire. Aucune opération en relation avec ces normes n'a été réalisée sur l'année 2022. Ces amendements n'ont pas d'impacts dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Amendements IAS 16 "Produits générés avant l'utilisation prévue"

Amendements IFRS 3 "Mise à jour de la référence au cadre conceptuel"

Amendements IAS 37 " Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire"

Améliorations annuelles (cycle 2018-2020) "Processus annuel d'amélioration des normes cycle 2018-2020"

1.3. Principes et périmètre de consolidation

Interparfums S.A.		% d'intérêt % de contrôle	Méthode d'intégration
Interparfums Suisse Sarl	Suisse	100%	Intégration globale
Parfums Rochas Spain	Espagne	51%	Intégration globale
Interparfums Srl	Italie	100%	Intégration globale
Interparfums Luxury Brands	États-Unis	100%	Intégration globale
Interparfums Asia Pacific pte Ltd	Singapour	100%	Intégration globale
Divabox	France	25%	Mise en équivalence

Parfums Rochas S.L détenue à 51% par Interparfums est consolidée par intégration globale du fait du contrôle exclusif exercé sur cette société.

A fin juin 2020, Interparfums a acquis 25 % du capital de la société Divabox, spécialisée dans l'E-commerce beauté. Du fait de son influence notable sans contrôle, la société Divabox est intégrée en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

La société Interparfums Srl est en cours de liquidation. Elle est comprise dans le périmètre de consolidation mais n'a plus, depuis fin 2020, d'activités commerciales.

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la société mère. L'exercice comptable est de 12 mois et se termine le 31 décembre.

1.4. Prise en compte des risques relatifs au changement climatique

L'exposition actuelle du Groupe aux conséquences du changement climatique est limitée. Les impacts du changement climatique sur les états financiers sont donc, à ce stade, peu significatifs.

Interparfums développe une politique de respect de l'environnement afin de proposer aux consommateurs une offre de produits responsables tout au long de leur cycle de vie. Cette politique s'articule autour de 3 axes : proposer des composants et des emballages intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux, assurer la santé et de la sécurité des consommateurs, et augmenter les ingrédients et composants d'origine naturelle dans nos parfums. Selon le Groupe, cette politique ne nécessite pas d'investissement significatif à court ou moyen terme. Il s'agit plus d'ajuster nos procédés et façons de faire et d'accompagner nos fournisseurs dans cette démarche.

En outre, le changement climatique et ses conséquences impacteront certainement le prix des matières premières, les coûts de production, de distribution et de transport. Les effets à court terme sont jugés non significatifs. Par ailleurs, le modèle d'affaires du Groupe est résilient et permet d'ajuster les coûts variables pour préserver la marge nette en cas de hausse des coûts de production ou de baisse du chiffre d'affaires.

1.5. Méthodes de conversion

La monnaie de fonctionnement et de présentation des comptes est l'euro.

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre 2022. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes concernés au cours du 31 décembre 2022 sont portés au compte de résultat. Les transactions qui font l'objet de couvertures de change sont converties aux cours négociés.

Les principaux cours retenus, pour la conversion des comptes des filiales, par rapport à l'euro, sont les suivants :

Devises	Taux de clôture		Taux moyen	
	2021	2022	2021	2022
Dollar US (USD)	1,1326	1,0666	1,1827	1,0530
Dollar Singapour (SGD)	1,5279	1,4300	1,5891	1,4512
Franc Suisse (CHF)	1,0331	0,9847	1,0811	1,0047

1.6. Utilisation d'estimation

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires inclut principalement des ventes au départ de l'entrepôt vers les distributeurs et agents et des ventes vers les détaillants pour la part d'activité réalisée par les filiales du Groupe.

Ces ventes de produits de parfums et cosmétiques sont présentées nettes de toute forme de remise et ristourne.

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée sur la base des conditions de transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Les facturations de fin d'année dont le transfert de propriété est effectif sur l'année suivante ne sont pas prises en compte dans le chiffre d'affaires de l'année en cours.

1.8. Marques et autres immobilisations incorporelles

Les marques et autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, qu'il s'agisse de marques sous contrat de licence ou de marques acquises. Elles bénéficient d'une protection juridique et ont une durée d'utilité indéfinie. Elles ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie, comme les droits d'entrée pour acquisition des licences, sont amorties de façon linéaire sur la durée de la licence.

Le droit d'utilisation dont la société bénéficie sur les moules et outillages verrerie est classé en immobilisations incorporelles. Ces immobilisations sont à durée d'utilité finie et amorties sur une durée de trois à cinq ans.

Les licences et les droits d'entrée de licences font l'objet d'une évaluation en cas d'indice de perte de valeur. Leur valeur recouvrable est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés sur la durée de vie des licences réelle ou estimée qui seront générés par ces actifs. Les données utilisées dans ce cadre proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis sur la durée de vie des licences par la Direction.

Les marques en nom propre font l'objet également l'objet d'un test de perte de valeur au minimum annuellement. La valeur nette comptable est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité estimée à partir des flux prévisionnels issus des plans pluriannuels établis sur 5 ans actualisés à l'infini.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable.

Le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces évaluations est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 7,60 % au 31 décembre 2022 contre 7,47 % au 31 décembre 2021. Ce taux a été déterminé à partir d'un taux d'intérêt long terme positif de 3,1 % correspondant à la moyenne des OAT françaises échéance 10 ans du dernier trimestre, du taux de rendement attendu par un investisseur dans ce secteur et de la prime de risque propre à l'activité de ce secteur. Le taux de croissance à l'infini retenu est de 1,6 % au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Les frais générés au moment de l'acquisition, analysés comme des frais accessoires directs, sont incorporés au coût de l'actif acquis.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et sont soumises à des tests s'il existe un indicateur de perte de valeur qui pourrait entraîner une dépréciation.

L'ensemble des contrats de licence stipule une utilisation internationale des droits. Les autres immobilisations incorporelles, et notamment les moules verrerie sont essentiellement utilisés en France par nos sous-traitants.

1.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée de façon linéaire (2 à 5 ans). Les immobilisations corporelles incluent les moules relatifs aux capots.

En avril 2021, la société a fait l'acquisition définitive de son siège social, composé de terrain, constructions et installations. Le terrain n'est pas amorti, les constructions et les installations et agencements sont amortis de façon linéaire sur une durée de 50 ans et de 7 à 25 ans, respectivement.

La majorité des immobilisations corporelles est utilisée en France.

1.10. Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur probable de réalisation. Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Le coût de revient des matières premières et approvisionnements est déterminé sur la base des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des produits finis est déterminé en incorporant au coût des matières consommées les dépenses de production ainsi qu'une quote-part de charges indirectes évaluées sur la base d'un taux standard.

A la fin de chaque exercice, ces taux standard font l'objet d'une comparaison avec le taux effectivement obtenu sur la base des données réelles de fin d'année.

1.11. Actifs financiers non courants

Le poste « actifs financiers non courants » est composé :

- d'une avance sur redevances sur la licence Karl Lagerfeld imputée sur les redevances futures chaque année. Cette avance a été actualisée sur la durée de vie du contrat selon la méthode des coûts amortis, la contrepartie est constatée en augmentation des amortissements du droit d'entrée,
- des swaps payeurs taux fixes positifs visant à couvrir les taux variables des emprunts.

1.12. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour perte de valeur est pratiquée, au cas par cas, lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

1.13. Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés ainsi qu'aux impôts sur retraitements de consolidation sont calculés selon la méthode du report variable en fonction des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciées le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

1.14. Titres mis en équivalence

Le poste "titres mis en équivalence" inclut la quote-part de capital acquise en juin 2020 dans la société Divabox à hauteur de 25% (cf note 3.5.)

1.15. Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les disponibilités et les titres de placement présentant une liquidité inférieure à 3 mois, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sans pénalités et dont la valeur présente un risque de variation négligeable.

Le poste "Actifs financiers courants" inclut des contrats de capitalisation et des actions cotées de sociétés du secteur du luxe.

1.16. Actions propres

Les actions Interparfums détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition.

En cas de cession, les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôt.

1.17. Provisions pour risques et charges

- pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite.

Pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, Interparfums a retenu le mode de rupture conventionnelle instauré par l'ordonnance 2017-1387 publiée au journal officiel du 23 septembre 2017 et du décret 2017-1398 publié au journal officiel du 26 septembre 2017. Cette rupture résultera systématiquement d'une convention, signée entre l'employeur et le salarié, stipulant les conditions de la rupture. Le mode de départ, avant l'arrêt, étant la mise à la retraite d'office, l'impact lié à cette modification d'hypothèse a été traité en coût des services passés. La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte les droits et les salaires projetés au terme, la probabilité de versement ainsi que le prorata d'ancienneté permettant de ramener les engagements à hauteur des services déjà rendus par les salariés. La prestation d'indemnité de départ en retraite est versée sous forme de capital.

Ainsi, le calcul des engagements au titre des indemnités de fin de carrière consiste à estimer la valeur actuelle probable des prestations futures (VAP), c'est-à-dire les droits des salariés lors de leur départ en retraite en tenant compte de la probabilité de départ et de décès de ces salariés avant l'échéance ainsi que des facteurs de revalorisation et d'actualisation. Cette valeur actuelle probable est ensuite proratisée pour tenir compte de l'ancienneté acquise au sein de la société à la date de calcul.

- pour autres risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.18. Instruments dérivés et de couverture

Les instruments dérivés et de couverture mis en place par le Groupe visent à limiter l'exposition aux risques de taux ainsi qu'aux risques de change, sans vocation spéculative.

Couvertures de change

Des contrats de couvertures de change visant à couvrir des flux de trésorerie sont mis en place au moment de l'enregistrement des créances ou des dettes. Il s'agit de contrats ayant une maturité de 3 à 6 mois en fonction de l'échéance des créances et des dettes en devises (essentiellement le Dollar Américain et la Livre Sterling). Les pertes et les gains de change liés à ces contrats sont comptabilisés en résultat au moment de l'enregistrement des créances.

Par ailleurs, des contrats de couverture visant à couvrir les ventes prévisionnelles réalisées en Dollar Américain, ont été mis en place. En application de la norme IFRS9, ces couvertures ont été traitées comme des couvertures de flux futurs (Cash Flow Hedge). La comptabilité de couverture est applicable si d'une part, la couverture est clairement définie et documentée à la date de mise en place et d'autre part, l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure. A la clôture, les instruments de couverture correspondant à ces contrats sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Les variations de valeurs liées à ces contrats sont comptabilisées en résultat pour la partie non efficace de la couverture et en capitaux propres pour la partie efficace. En 2022, le chiffre d'affaires a été corrigé de l'impact de ces couvertures.

Couvertures de taux

Un swap de taux visant à couvrir les risques de fluctuation des taux sur l'emprunt Solférino dont les intérêts sont basés sur l'Euribor 1 mois a été mis en place en 2021 sur la base des 2/3 du nominal et 2/3 de la durée. Cet instrument financier n'a pas été qualifié de couverture au regard de la norme IFRS9, il est donc comptabilisé à la juste valeur par résultat.

Un swap de taux visant à couvrir les risques de fluctuation des taux sur l'emprunt Lacoste dont les intérêts sont basés sur l'Euribor 1 mois a été mis en place fin 2022 sur la totalité du nominal et de la durée. Cet instrument financier a été qualifié de couverture au regard de la norme IFRS9, il est donc comptabilisé à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (capitaux propres).

1.19. Emprunts

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.20. Autres dettes

Les autres dettes financières et d'exploitation sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celles-ci correspondent généralement aux montants des factures lorsqu'il s'agit de dettes à court terme.

1.21. Attribution gratuite d'actions de performance

La norme IFRS2 requiert l'enregistrement en résultat, en contrepartie des réserves, d'une charge correspondante à la valeur de marché des actions gratuites à attribuer aux collaborateurs, estimée à la date d'attribution. Cette valeur tient également compte d'hypothèses de départ des bénéficiaires et d'un taux de probabilité de réalisation des performances à atteindre pour bénéficier de ces titres. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Cette charge est étalée et ajustée sur chaque exercice de l'évolution des hypothèses de présence des bénéficiaires sur la période d'acquisition des droits.

1.22. Frais de dépôts des marques

Dans le cadre de la norme IAS38, les dépenses relatives aux dépôts des noms de chaque marque ne sont pas immobilisables. Elles sont prises en charge en tant que « frais de recherches et conseils ».

1.23. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, après déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, après déduction des seules actions propres pour lesquelles il est envisagé une détention de longue durée, et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes.

Pour rendre la lecture de ces éléments comparable, le résultat par action et le résultat par action dilué de l'année précédente sont systématiquement recalculés pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites de l'année en cours.

2. Principes de présentation

2.1. Présentation du compte de résultat

Le compte de résultat consolidé du Groupe est présenté par destination. Cette présentation a pour effet de ventiler les charges et les produits en fonction de leur destination (coût des ventes, charges commerciales, charges administratives) et non pas en fonction de la nature d'origine des charges et produits.

2.2. Présentation du bilan

Le bilan consolidé est présenté en fonction du caractère courant, non courant des actifs et passifs.

2.3. Information sectorielle

L'information sectorielle présentée est élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité du Groupe.

2.3.1. Les métiers

L'activité principale de la société est l'activité « Parfums ». Les indices de performances financières de chacune des marques composant cette activité étant similaires, le compte de résultat et le bilan du groupe représente donc, dans sa globalité, l'activité « Parfums ».

La société gère également une petite activité « Mode » représentant les opérations générées par la partie mode de la marque Rochas. Du fait du caractère non significatif de l'activité « Mode » (moins de 0,1 % du chiffre d'affaires), le compte de résultat de cette activité n'est pas présenté de façon distincte.

Les éléments significatifs du bilan relatif à l'activité « Mode » sont présentés en note 5.1.

2.3.2. Les secteurs géographiques

Le Groupe a une activité internationale et analyse son chiffre d'affaires par zone géographique. Les actifs nécessaires à l'activité sont principalement situés en France.

3. Notes annexes au bilan

3.1. Marques et autres immobilisations incorporelles

3.1.1. Nature des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	2021	+	-	2022
Brut				
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée				
Marque Lanvin	36 323	—	—	36 323
Marque Rochas Parfums	86 739	—	—	86 739
Marque Rochas Mode	19 086	—	—	19 086
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée				
Droit d'entrée licence S.T. Dupont	1 219	—	—	1 219
Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels	18 250	—	—	18 250
Droit d'entrée licence Montblanc	1 000	—	—	1 000
Droit d'entrée licence Boucheron	15 000	—	—	15 000
Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld	12 877	—	—	12 877
Droit d'entrée licence Lacoste	—	90 000	—	90 000
Autres immobilisations incorporelles				
Droits sur moules et outillages verrerie	15 591	1 043	—	16 634
Dépôts de marques	570	—	—	570
Autres	3 999	396	(258)	4 137
Total brut	210 654	91 439	(258)	301 835
Amortissements et dépréciations				
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée				
Marque Rochas Mode	(1 986)	(6 491)	—	(8 477)
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée				
Droit d'entrée licence S.T. Dupont	(1 219)	—	—	(1 219)
Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels	(18 250)	—	—	(18 250)
Droit d'entrée licence Montblanc	(948)	(52)	—	(1 000)
Droit d'entrée licence Boucheron	(11 000)	(1 000)	—	(12 000)
Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld	(10 970)	(634)	—	(11 604)
Autres immobilisations incorporelles				
Droits sur moules et outillages verrerie	(12 879)	(1 110)	—	(13 989)
Dépôts de marques	(500)	—	—	(500)
Autres	(3 125)	(328)	252	(3 201)
Total amortissements et dépréciations	(60 877)	(9 615)	252	(70 240)
Total net	149 777	81 824	(6)	231 595

Marques en propre

- **Marque Lanvin**

La marque Lanvin, ayant été acquise en classe 3 (parfums) en juillet 2007, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

- **Marque Rochas**

La marque Rochas, ayant été acquise en classe 3 (parfums) et en classe 25 (mode) en mai 2015, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes.

Marques sous licence

- **Droit d'entrée licence S.T. Dupont**

Le droit d'entrée de 1,2 millions d'euros est totalement amorti depuis le 30 juin 2011.

- **Droit d'entrée licence Van Cleef & Arpels**

Un droit d'entrée de 18 millions d'euros versé au 1^{er} janvier 2007 est totalement amorti depuis le 31 décembre 2018.

Un avenant prolongeant le partenariat entre les sociétés Van Cleef & Arpels et Interparfums a été signé en mai 2018 pour 6 années supplémentaires. Cet avenant ne prévoit pas de droit d'entrée additionnel.

- **Droit d'entrée licence Montblanc**

Un droit d'entrée de 1 million d'euros a été versé au 30 juin 2010 et est amorti sur la durée de vie de la licence Montblanc d'origine soit 15,5 ans.

- **Droit d'entrée licence Boucheron**

Un droit d'entrée de 15 millions d'euros a été versé au 17 décembre 2010 et est amorti sur la durée de vie de la licence Boucheron soit 15 ans.

- **Droit d'entrée licence Karl Lagerfeld**

Un droit d'entrée de 13 millions d'euros a été constaté en 2012 et est amorti sur la durée de vie de la licence Lagerfeld soit 20 ans à compter du 1^{er} novembre 2012.

Le droit d'entrée inclut l'écart entre la valeur nominale et la valeur actualisée de l'avance sur redevances pour 3,3 millions d'euros (Cf. note 3.4.2. actifs financiers non courants).

Ce droit d'entrée est déprécié à hauteur de 5,2 millions d'euros.

- **Droit d'entrée licence Lacoste**

Fin 2022, un droit d'entrée de 90 millions d'euros a été constaté, dont 50 millions payés en décembre 2022 et 40 millions à payer en décembre 2023. Ce droit d'entrée sera amorti sur la durée de vie de la licence soit 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

- **Droits relatifs aux moules et outillages verrerie**

Les droits relatifs aux moules et outillages verrerie sont amortis sur 5 ans. Les frais de design y afférents sont amortis sur 3 ans.

3.1.2. Tests de perte de valeur

Les tests de valeur sont réalisés au niveau de chacune des marques et au minimum une fois par an et plus s'il existe des indicateurs de pertes de valeurs.

Pour l'ensemble des actualisations, le taux retenu est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 7,60 %.

Le Groupe s'est interrogé sur les risques climatiques physiques et de transition pouvant impacter les flux de trésorerie et n'a pas identifié de risque significatif dans les cinq prochaines années. Le modèle d'affaires du Groupe est résilient et permet d'ajuster les coûts variables pour préserver la marge nette en cas de hausse des coûts de production ou de baisse du chiffre d'affaires.

- **Marques en propre**

Une évaluation a été réalisée sur les marques Lanvin et Rochas Parfums, en date du 31 décembre 2022, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés à l'infini.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur la marque Lanvin.

Concernant Rochas Mode, une évaluation de la valeur de la marque a été réalisée, en décembre 2022, par un expert externe indépendant. Cette évaluation a conduit à constater une dépréciation complémentaire de 6,5 millions d'euros portant la valeur nette de la marque à 10,6 millions d'euros au 31 décembre 2022.

- **Droits d'entrée des licences**

L'ensemble des droits d'entrée a fait l'objet d'une évaluation, en date du 31 décembre 2022, basée sur la méthode des cash-flows futurs actualisés sur la durée des licences.

- **Analyse de sensibilité**

Sur les tests de valeur des marques parfums détenues en propre, le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité sur les hypothèses de taux d'actualisation, de taux de marge nette opérationnelle à terminaison et sur le taux de croissance à l'infini en appliquant une hausse du taux d'actualisation de 100 pb, une baisse du taux de marge nette à terminaison de 500 pb ou encore une baisse du taux de croissance à l'infini de 100 pb. Cette analyse ne présente pas de risque de perte de valeur au titre de l'exercice 2022.

En ce qui concerne Rochas mode, une hausse du taux d'actualisation de 100 bp aurait conduit à une dépréciation complémentaire de 1,3 millions d'euros, alors qu'une baisse de ce même taux aurait abouti à comptabiliser une dépréciation moindre de 1,7 millions d'euros.

Pour les marques sous licences, les valeurs nettes au bilan sont faibles. Des tests de sensibilité ont toutefois été réalisés et ne remettent pas en cause la valeur comptable présentée à fin 2022.

3.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2021	+	-	Reclassement	2022
Installations générales	4 596	1 710	(2 991)	2 492	5 807
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 495	1 404	(742)	619	3 776
Moules et outillage capots	18 433	4 464	—	(3 214)	19 683
Immeuble (Terrain et construction)	120 193	18 695	—	(1)	138 887
Autres	549	132	(8)	104	777
Total brut	146 266	26 405	(3 741)	—	168 930
Amortissements et dépréciations	(18 597)	(5 756)	3 592	—	(20 761)
Total net	127 669	20 649	(149)	—	148 169

3.3. Immobilisations - droits d'utilisation

Les principaux contrats de locations identifiés comme devant être comptabilisés à l'actif du bilan, au regard de l'application de la norme IFRS16 sont les locaux des bureaux de New-York et Singapour ainsi que l'entrepôt de stockage de Rouen.

Le poste « Immobilisation – droits d'utilisation » inclut également les éléments relatifs aux véhicules en location financement.

Au 31 décembre 2022, le poste « immobilisations droit d'utilisation » s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2021	+	-	2022
Brut				
Locations immobilières	24 702	389	(5 418)	19 673
Locations véhicules	479	115	(191)	403
Total brut	25 181	504	(5 609)	20 076
Amortissements				
Locations immobilières	(9 667)	(3 308)	5 417	(7 558)
Locations véhicules	(271)	(124)	191	(204)
Total amortissements	(9 938)	(3 432)	5 608	(7 762)
Total Net	15 243	(2 928)	(1)	12 314

La diminution de 5,4 millions d'euros de droit d'utilisation est relative à la résiliation par anticipation des baux de location de l'ancien siège du Groupe afin d'emménager, en mars 2022 dans le nouveau siège dont il a fait l'acquisition rue de Solférino à Paris.

3.4. Immobilisations financières et actifs financiers non courants

3.4.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement composées de dépôts de garantie immobilières.

3.4.2. Actifs financiers non courants

3.4.2.1. Avances sur redevances

La signature du contrat de licence Karl Lagerfeld a donné lieu au versement d'une avance sur redevances, à imputer sur les redevances futures, de 9,6 millions d'euros. Cette avance a été actualisée sur la durée de vie du contrat et ramenée à 1,6 millions d'euros à fin décembre 2022.

La contrepartie est constatée en augmentation des amortissements du droit d'entrée.

3.4.2.2. Swaps de taux

En avril 2021, afin de financer l'acquisition de son futur siège social, pour un montant de 125 millions d'euros, la société a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 120 millions d'euros amortissable sur 10 ans.

L'emprunt à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe à hauteur de 2/3 de son nominal et 2/3 de sa durée.

Au 31 décembre 2022, la valorisation du swap fait ressortir une position active à hauteur de 6 237 milliers d'euros.

En décembre 2022, afin de financer l'acquisition de la licence Lacoste, pour un montant de 90 millions d'euros, la société a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 50 millions d'euros amortissable sur 4 ans.

L'emprunt à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe sur la totalité de son nominal et de sa durée.

Au 31 décembre 2022, la valorisation du swap fait ressortir une position active à hauteur de 98 milliers d'euros.

3.5. Titres mis en équivalence

A fin juin 2020, Interparfums a acquis 25 % du capital de la société Divabox, spécialisée dans le E-commerce beauté.

Du fait de son influence notable sans contrôle, la société Divabox est intégrée en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

Conformément à la norme IAS 28, la réconciliation des informations financières avec la valeur comptable des intérêts du Groupe dans cette co-entreprise se décompose comme suit :

En milliers d'euros	
Capitaux propres de la société Divabox au 30 juin 2020	19 231
% d'intérêt du Groupe dans la société Divabox	25 %
Quote-part de situation nette	4 808
Écart d'acquisition	7 692
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans la co-entreprise au 30 juin 2020	12 500
Quote-part de résultats antérieurs	221
Distribution de dividendes	(250)
Quote-part de résultats de la période	(47)
Titres mis en équivalence au 31 décembre 2022	12 424

L'écart d'acquisition a été figé de façon définitive au 31 décembre 2020.

3.6. Stocks et en-cours

En milliers d'euros	2021	2022
Matières premières et composants	60 192	89 163
Produits finis	47 871	71 233
Total brut	108 063	160 396
Dépréciations sur matières premières	(1 928)	(5 060)
Dépréciations sur produits finis	(3 999)	(1 870)
Total dépréciations	(5 927)	(6 930)
Total net	102 136	153 466

3.7. Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	2021	2022
Total brut	127 607	140 883
Dépréciations	(2 177)	(1 981)
Total net	125 430	138 902

Les échéances des créances clients s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Non échues	102 816	99 497
De 0 à 90 jours	22 980	39 467
De 91 à 180 jours	1 348	1 314
De 181 à 360 jours	354	586
Plus de 360 jours	109	19
Total brut	127 607	140 883

3.8. Autres créances

En milliers d'euros	2021	2022
Charges constatées d'avance	1 204	2 924
Taxe sur la valeur ajoutée	2 823	21 885
Instruments de couvertures	1 750	1 116
Avances et acomptes	7 900	3 638
Autres	603	—
Total	14 280	29 563

Le poste "Avances et Acomptes" inclus les montants en séquestre relatifs à l'achat du siège social de la société, libérés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le poste "Taxe sur la valeur ajoutée" augmente notamment en raison de la comptabilisation d'un montant de TVA déductible de 18 millions d'euros liés aux 90 millions d'euros hors taxes de droit d'entrée de la licence Lacoste signée en décembre 2022.

3.9. Actifs financiers courants et Trésorerie & équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	2021	2022
Actifs financiers courants	100 976	99 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	156 708	136 747
Actifs financiers courants et Trésorerie & équivalents de trésorerie	257 684	235 760

3.9.1. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Contrats de capitalisation	78 897	79 644
Actions	21 637	18 621
Autres actifs financiers courants	442	748
Actifs financiers courants	100 976	99 013

Les contrats de capitalisation ont été analysés comme étant des instruments construits comme des outils d'investissement à moyen ou long terme, ils ont donc été classés dans les actifs financiers courants. Toutefois, il est précisé que ces contrats sont liquides et que la société peut en disposer à tout moment.

Les actions représentent des investissements dans des sociétés du secteur du luxe.

3.9.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes bancaires et les équivalents de trésorerie dont l'échéance est inférieure à trois mois se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Comptes à terme	60 305	43 403
Comptes bancaires rémunérés	10 278	24 432
Comptes bancaires	86 125	68 912
Trésorerie et équivalents de trésorerie	156 708	136 747

Les comptes à terme, supérieurs à trois mois, auparavant présentés en "actifs financiers courants" ont été analysés comme étant des placements dont la disponibilité est de quelques jours, sans pénalités de sortie, et ce, quelque soit l'échéance à l'origine. Ils sont donc désormais présentés, sur l'année en cours ainsi que sur l'année comparative, en "Trésorerie et équivalents de trésorerie".

3.10. Capitaux propres

3.10.1. Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital de la société Interparfums est composé de 62 905 973 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 3 euros, détenu à 72,48 % par la société Interparfums Holding.

Les augmentations de capital de l'exercice 2022 sont dues à l'augmentation de capital par attribution gratuite d'actions du 20 juin 2022 pour 5 718 724 titres à hauteur d'une action nouvelle pour dix actions détenues.

3.10.2. Attributions gratuites d'actions de performance

Plan 2018

Concernant le plan mis en place le 31 décembre 2018, le nombre maximal d'actions à remettre à l'origine était de 133 000 titres pour les dirigeants et cadres managers et 26 600 titres pour les autres collaborateurs.

Les actions, rachetées par la société sur le marché, ont été définitivement attribuées à leurs bénéficiaires le 30 juin 2022, à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans et six mois sans période de conservation.

La remise effective des titres a été conditionnée par la présence du collaborateur au 30 juin 2022 quel que soit la qualité du bénéficiaire et/ou à la réalisation de performances portant sur le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2021 pour 50 % des actions attribuées et sur le résultat opérationnel consolidé de l'exercice 2021 pour les autres 50 %, pour les bénéficiaires dirigeants et cadres managers.

Cette remise a porté sur 211 955 titres pour une valeur de 6,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, la charge cumulée depuis le début du plan s'élève à 4 372 milliers d'euros.

Plan 2022

Un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites de performance attribuées aux salariés a été mis en place le 16 mars 2022. Ce plan porte sur un nombre total de 88 400 titres.

Les actions, rachetées par la société sur le marché, seront définitivement attribuées gratuitement à leurs bénéficiaires, à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans et trois mois soit le 16 juin 2025, sans période de conservation.

La remise effective des titres est conditionnée par la présence du collaborateur au 16 juin 2025 et à la réalisation de performances portant sur le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2024 pour 50 % des actions attribuées et sur le résultat opérationnel consolidé de l'exercice 2024 pour les autres 50 %.

Afin d'être en mesure de remettre les titres aux collaborateurs à échéance, la société a acheté des actions sur le marché à hauteur de 63 281 titres au 31 décembre 2022 pour une valeur totale de 2,8 millions d'euros. Ces titres sont présentés en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2022, et compte tenu de la distribution d'actions gratuites à hauteur d'une action nouvelle pour 10 actions détenues intervenue le 20 juin 2022, le nombre de titres estimé à remettre s'élève à 85 062 titres.

Par application de la norme IFRS 2, le cours du titre Interparfums SA retenu pour estimer la valeur de ce plan dans les comptes consolidés est le cours du dernier jour de cotation précédent la mise en place du plan soit 53,80 €. La juste valeur retenue à la date d'attribution est de 49,89 € en tenant compte des dividendes futurs. La charge totale à étaler sur la durée du plan (3,25 ans) s'élève à 3,9 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, la charge cumulée depuis le début du plan s'élève à 940 milliers d'euros.

3.10.3. Actions propres

3.10.3.1. Actions Propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité

Dans le cadre du programme de rachat d'actions visé par l'Assemblée générale en date du 29 avril 2022, 42 387 actions Interparfums d'une valeur nominale de 3 euros sont détenues par la société au 31 décembre 2022, soit 0,07 % du capital.

Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Cours moyen	Nombre de titres	Valeur
Au 31 décembre 2021	53,18	28 260	1 503
Acquisition	47,99	401 427	19 263
Attribution gratuite du 20 juin 2022	—	3 179	—
Cession	47,53	(390 479)	(18 560)
Dépréciation	—	—	—
Au 31 décembre 2022	52,04	42 387	2 206

La gestion du programme de rachat est effectuée par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les actions acquises dans ce cadre le sont dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 125 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 2,5 % du nombre d'actions composant le capital de la société.

3.10.3.2. Actions Propres détenues dans le cadre des plans d'actions gratuites

Le Groupe achète des actions propres en vue de les remettre à ses salariés dans le cadre des plans d'actions gratuites. Sur l'exercice 2022, les mouvements ont été les suivants:

	31/12/2021	Achats	Cessions	31/12/2022
Nombre de titres détenues	159 260	115 976	(211 955)	63 281
Valeur en milliers d'euros	5 177	4 401	(6 744)	2 834

3.10.4. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont relatifs à la part non détenue dans la filiale européenne Parfums Rochas Spain S.L (49 %). Ils se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Part des réserves des minoritaires	1 335	1 529
Part de résultat des minoritaires	585	654
Intérêts minoritaires	1 920	2 183

Les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire.

3.10.5. Stratégie capitalistique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-123 du Code de commerce, l'Assemblée générale du 29 septembre 1995 a décidé de créer des actions ayant un droit de vote double. Ces actions doivent être entièrement libérées et inscrites sur le Registre des actions de la société, sous la forme nominative, depuis trois ans minimum.

La politique de distribution de dividendes, mise en place depuis 1998 permet d'assurer une rémunération aux actionnaires, tout en les associant à la croissance du Groupe.

En mai 2022, au titre de l'année 2021, la société a versé un dividende de 0,94 € par action représentant plus de 75 % du résultat de l'année écoulée (0,55 € pour l'année précédente).

En matière de financement, compte tenu de sa structure financière, le groupe a la capacité de faire appel à des établissements de crédit par le biais d'emprunts à moyen terme en cas de financement d'opérations importantes.

En mai 2021, un emprunt de 120 millions d'euros sur une durée de 10 ans a été contracté pour le financement de l'acquisition du nouveau siège social de la société à Paris.

En décembre 2022, un emprunt de 50 millions d'euros sur une durée de 4 ans a été contracté pour le financement de l'acquisition des droits d'exploitation de la licence Lacoste.

Le niveau des capitaux propres consolidés est régulièrement suivi afin de s'assurer d'une flexibilité financière suffisante permettant à la société d'étudier toute opportunité en termes de croissance externe.

3.11. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2021	Dotations résultat	Écarts actuariels réserves	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	2022
Provision indemnités de départ en retraite	8 771	632	(2 178)	—	—	7 225
Provision pour charges ⁽¹⁾	—	197	—	—	—	197
Total provisions pour risques et charges à + d'un an	8 771	829	(2 178)	—	—	7 422
Provision pour charges	784	—	—	—	(784)	—
Provision pour litiges	4 330	870	—	(5 200)	—	—
Autres provisions pour risques à – d'un an	—	—	—	—	—	—
Total provisions pour risques et charges à - d'un an	5 114	870	—	(5 200)	(784)	—
Total provisions pour risques et charges	13 885	1 699	(2 178)	(5 200)	(784)	7 422

⁽¹⁾ La provision pour charges concerne la contribution sociale à payer relative au plan d'attribution d'actions gratuites de 2022.

La provision pour litiges, relative aux indemnités de rupture anticipée du contrat d'une marque mineure du portefeuille a été reprise, la société, ayant trouvé un accord avec les propriétaires de cette marque.

3.11.1. Provision pour indemnités de départ en retraite

Pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, Interparfums a retenu le mode de rupture conventionnelle instauré par l'ordonnance 2017-1387 publiée au journal officiel du 23 septembre 2017 et du décret 2017-1398 publié au journal officiel du 26 septembre 2017.

Pour l'année 2022, les hypothèses suivantes ont été retenues : une rupture conventionnelle à l'âge de 65 ans, un taux de charges sociales patronales de 50 % pour l'ensemble des salariés, un taux de revalorisation annuelle des salaires de 3 %, un taux de rotation des effectifs dépendant de l'âge des collaborateurs, les tables de mortalité TH 00-02 pour les hommes et TF 00-02 pour les femmes et un taux d'actualisation des obligations privées à 10 ans IBOXX de 3,77 %.

A partir de ces hypothèses, la charge annuelle de 632 milliers d'euros enregistrée en résultat courant se décompose comme suit :

- Coût des services rendus : 559 milliers d'euros ;
- Coût financier : 73 milliers d'euros ;

La variation positive des écarts actuariels de l'année 2022, enregistrée en réserves pour 2 178 milliers d'euros est constituée essentiellement des changements d'hypothèses et d'écarts d'expérience.

Une augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 349 milliers d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2022, une réduction de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 380 milliers d'euros.

3.12. Emprunts, dettes financières et dettes de location

Emprunts et dettes financières

Solférino

En avril 2021, afin de financer l'acquisition de son futur siège social, pour un montant de 125 millions d'euros, la société a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 120 millions d'euros amortissable sur 10 ans.

Le remboursement de cet emprunt s'effectue à échéance mensuelle constante d'un montant d'un million d'euros chacune en principal depuis avril 2021. Le taux d'intérêt est égal à la somme de l'Euribor 1 mois et de la marge applicable.

L'emprunt a été comptabilisé à sa juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'opération pour une valeur totale de 1,1 millions d'euros, conformément à la norme IFRS 9.

Le solde restant au 31 décembre 2022 s'élève à 99 millions d'euros.

Lacoste

En décembre 2022, afin de financer l'acquisition de la licence Lacoste, pour un montant de 90 millions d'euros, la société a contracté un emprunt d'une valeur nominale de 50 millions d'euros amortissable sur 4 ans.

Le remboursement de cet emprunt s'effectue, à échéance mensuelle constante d'un montant de 1,04 millions d'euros chacune en principal depuis décembre 2022. Le taux d'intérêt est égal à la somme de l'Euribor 1 mois et de la marge applicable.

L'emprunt a été comptabilisé à sa juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'opération pour une valeur totale de 150 milliers d'euros, conformément à la norme IFRS 9.

Le solde restant au 31 décembre 2022 s'élève à 49 millions d'euros.

Dettes de location

Le poste « dettes de location » comprend les dettes correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs des contrats de location reconnus à l'actif par application de l'IFRS16. Les principaux contrats de location pris en compte sont les baux relatifs aux bureaux de New York et Singapour et l'entrepôt de stockage à Rouen.

3.12.1. Évolution de l'endettement financier

En application de l'amendement IAS 7, les flux relatifs à l'évolution des emprunts et dettes financières se présentent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2021	Flux de trésorerie	Flux non-cash			2022
			Acquisitions nettes	Variations de juste valeur	Amortissements	
Emprunt siège social *	110 021	(12 000)	—	—	195	98 216
Emprunt Lacoste	—	48 808	—	—	2	48 810
Total emprunts et dettes financières	110 021	36 808	—	—	197	147 026
Dettes de location	15 630	—	360	—	(3 058)	12 932
Total endettement financier	125 651	36 808	360	—	(2 861)	159 958

* La juste valeur du swap présentant une position active, il a été reclassé, à l'ouverture, en "actifs financiers non courants"

L'emprunt Solférino à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe à hauteur de 2/3 de son nominal et 2/3 de sa durée.

L'emprunt Lacoste à taux variable a été couvert par un swap payeur taux fixe sur la totalité de son nominal et de sa durée.

La position nette de couverture de swap des emprunts se présente comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Emprunts et dettes financières	110 021	147 026
Swaps de taux (position active)	(207)	(6 335)
Emprunts et dettes financières net de couvertures	109 814	140 691

3.12.2. Ventilation des emprunts, dettes financières et dettes de location par échéance

En milliers d'euros	Total	A – d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	147 026	24 259	83 893	38 874
Dettes de location	12 932	2 699	7 908	2 325
Total au 31 décembre 2022	159 958	26 958	91 801	41 199

3.12.3. Covenants et dispositions particulières

Aucun covenant n'est associé à l'emprunt destiné à acquérir le nouveau siège social.

Aucune autre disposition particulière n'est attachée à cet emprunt.

Un ratio de levier (endettement consolidé net/EBITDA consolidé) est attaché à l'emprunt Lacoste contracté par la société mère.

Aucune autre disposition particulière n'est attachée à cet emprunt.

3.13. Impôts différés

Les impôts différés représentés principalement par les différences temporaires entre comptabilité et fiscalité, les impôts différés sur les retraitements de consolidation et les impôts différés enregistrés sur la base des déficits reportables se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2021	Variations par réserves	Variations par résultat	2022
Impôts différés actif				
Différences temporaires comptabilité/fiscalité	3 555	—	(596)	2 959
Couvertures de change sur ventes futures	334	—	(334)	—
Immobilisation - droits d'utilisation	—	—	27	27
Crédit bail	1	—	—	1
Marge interne sur stocks	4 488	—	3 738	8 226
Frais de publicité et promotion	716	—	282	998
Provision retraite	134	(563)	563	134
Déficits reportables	1141	—	(622)	519
Total Impôts différés actif avant dépréciation	10 369	(563)	3 058	12 864
Dépréciation des impôts différés actifs	(1 141)	—	622	(519)
Total impôts différés actif nets	9 228	(563)	3 680	12 345
Impôts différés passif				
Frais acquisition	(1 118)	—	(367)	(1 485)
Taxes prélevées par une autorité publique	(186)	—	(55)	(241)
Frais emprunts	(253)	—	13	(240)
Activation des charges liées à l'acquisition du siège	(1 258)	—	226	(1 032)
Actions gratuites	—	131	(131)	—
Immobilisation - droits d'utilisation	(37)	—	37	—
Couvertures de change sur ventes futures	—	(754)	294	(460)
Plus-values sur actions propres	—	(96)	96	—
Instruments dérivés	(12)	—	(35)	(47)
Swap	(53)	(26)	(1 558)	(1 637)
Plus-values latentes sur titres	(385)	—	354	(31)
Autres	—	—	(38)	(38)
Total Impôts différés passif	(3 302)	(745)	(1 163)	(5 211)
Total impôts différés nets	5 926	(1 308)	2 517	7 134

3.14. Dettes fournisseurs et autres dettes à moins d'un an

3.14.1. Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	2021	2022
Fournisseurs composants	20 207	29 463
Autres fournisseurs	71 941	83 772
Total	92 148	113 235

3.14.2. Autres dettes

En milliers d'euros	2021	2022
Avoirs à établir	2 498	3 017
Dettes fiscales et sociales	16 879	18 634
Redevances à payer	13 061	16 809
Instruments de couverture	1 808	64
Compte courant Interparfums Holding	1 473	1 538
Droit d'entrée licence Lacoste restant à payer	—	48 000
Autres dettes	4 397	12 132
Total	40 116	100 194

Conformément aux dispositions contractuelles, le droit d'entrée de la licence Lacoste de 90 millions d'euros a été payé, à hauteur de 50 millions d'euros en décembre 2022. Le solde de 40 millions d'euros sera payé en décembre 2023 (48 millions en autres dettes moins 8 millions d'euros de TVA déductible reportée au sein des autres créances).

Conformément à la norme IFRS 15, il est précisé que les autres dettes incluent des passifs sur contrat pour des montants non significatifs (moins de 2% des autres dettes).

3.15. Instruments financiers

Les instruments financiers selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9 se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Notes	Valeur au bilan	2022		
			Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Coût amorti
Actifs financiers non courants					
Immobilisations financières	3.4	3 316	—	—	3 316
Actifs financiers non courants	3.4	7 901	6 237	98	1 566
Actifs financiers courants					
Clients et comptes rattachés	3.7	138 902	—	—	138 902
Autres créances	3.8	29 563	—	1 116	28 447
Actifs financiers courants	3.9	99 013	99 013	—	—
Trésorerie et équivalent	3.9	136 747	—	—	136 747
Passifs financiers non courants					
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3.12	122 767	—	—	122 767
Passifs financiers courants					
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	113 235	—	—	113 235
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3.12	24 259	—	—	24 259
Autres dettes	3.14	100 194	64	—	100 130

2021					
En milliers d'euros	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Coût amorti
Actifs financiers non courants					
Immobilisations financières	3.4	4 047	—	—	4 047
Actifs financiers non courants	3.4	2 273	207	—	2 066
Actifs financiers courants					
Clients et comptes rattachés	3.7	125 430	—	—	125 430
Autres créances	3.8	14 280	—	—	14 280
Actifs financiers courants	3.9	100 976	100 976	—	—
Trésorerie et équivalent	3.9	156 708	—	—	156 708
Passifs financiers non courants					
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	3.12	98 218	—	—	98 218
Passifs financiers courants					
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	92 148	—	—	92 148
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3.12	11 803	—	—	11 803
Autres dettes	3.14	40 116	57	1 750	38 309

En application de la norme IFRS 13, la juste valeur des actifs et passifs financiers est de niveau 2 à l'exception de la juste valeur des actions cotées, présentées en "actifs financiers courants" et évaluée par résultat sur la base d'un prix coté sur un marché (niveau 1). La valeur comptable des éléments présentés ci-dessus constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

3.16. Gestion des risques

Les principaux risques liés à l'activité et à la structure du groupe portent sur l'exposition aux risques de taux ainsi qu'aux risques de change pour lesquels le Groupe utilise des instruments dérivés. Les autres risques auxquels le groupe pourrait être exposé n'entraînent pas la détermination d'éléments chiffrés significatifs.

3.16.1. Exposition aux risques de taux

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. La politique menée par le groupe a pour but de sécuriser les frais financiers par la mise en place de couvertures, sous forme de contrats d'échanges de taux d'intérêts par l'utilisation de swaps taux fixes. Le Groupe considère que ces opérations ne présentent pas de caractère spéculatif et sont nécessaires à la gestion efficace de son exposition au risque de taux d'intérêt.

3.16.2. Exposition aux risques de liquidité

La position nette des actifs et passifs financiers par échéance se décompose comme suit :

En milliers d'euros	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs et Passifs financiers avant gestion				
Actifs financiers non courants	500	1 066	—	1 566
Actifs financiers courants	87 483	10 782	748	99 013
Trésorerie et équivalents	136 747	—	—	136 747
Total Actifs financiers	224 730	11 848	748	237 326
Emprunts et dettes financières	(24 259)	(83 893)	(38 874)	(147 026)
Total Passifs financiers	(24 259)	(83 893)	(38 874)	(147 026)
Position nette avant gestion	200 471	(72 045)	(38 126)	90 300
Gestion des actifs et passifs (swap)	1 877	4 262	196	6 335
Position nette après gestion	202 348	(67 783)	(37 930)	96 635

3.16.3. Exposition aux risques de change

Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises, principalement sur le Dollar Américain (52,5 % des ventes) et dans une moindre mesure sur la Livre Sterling (4,3 % des ventes) et sur le Yen Japonais (0,9 % des ventes).

Seul Interparfums SA a une exposition significative au risque de change dans la mesure où les autres filiales du Groupe opèrent dans leur devise locale.

Les positions nettes d'Interparfums SA dans les principales devises étrangères sont les suivantes :

En milliers d'euros	USD	GBP	JPY
Actifs	48 538	6 425	549
Passifs	(4 007)	(517)	—
Exposition nette avant couverture au cours de clôture	44 531	5 908	549
Positions nettes couvertes	(14 020)	—	—
Exposition nette après couvertures	30 511	5 908	549

- Politique de risques de change

La politique de risque de change d'Interparfums SA vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant de l'activité réalisée en Dollar Américain, ainsi que les créances commerciales de l'exercice en Dollar Américain, en Livre Sterling et en Yen Japonais.

Pour ce faire, Interparfums SA utilise des contrats de ventes à terme, selon des procédures interdisant toute opération spéculative :

- Toute opération de couverture de change est adossée, en montant et en maturité, à un sous-jacent économique identifié,
- Toute exposition budgétaire identifiée.

Au 31 décembre 2022, Interparfums SA a couvert 31% de ses créances en Dollar Américain et 25% de ses dettes en Dollar américain.

- Sensibilité aux risques de change

Une variation de 10 % de la parité Dollar Américain et Livre Sterling contre Euro est un changement de variable de risque pertinent et raisonnablement possible dans une année. Une hausse instantanée des cours

de change (Dollar Américain et Livre Sterling) de 10 % conduirait à constater une hausse maximale du chiffre d'affaires de 40.3 millions d'euros et du résultat opérationnel de 33.9 millions d'euros. Une baisse de 10 % de ces mêmes parités aurait un impact symétrique opposé.

3.16.4. Exposition aux risques de contrepartie

Les instruments financiers et dépôts de trésorerie utilisés par le groupe pour gérer ses risques de taux d'intérêts et de change sont contractés avec des contreparties de premier ordre disposant d'une notation de référence.

Le groupe déploie un ensemble de procédures visant à limiter le risque de non-recouvrement de ses créances clients. Il a souscrit une assurance auprès d'Euler Hermes et de Coface sur une partie importante des créances clients export. Des limites de crédit sont fixées client par client en fonction de leur santé financière. Quant aux ventes réalisées avec la Russie et la Biélorussie, le Groupe respecte les restrictions imposées par l'Union Européenne et a mis en place une politique spécifique de facturation en prépaiement pour ces deux pays réduisant les risques d'irrecouvrabilité des créances clients à un niveau négligeable.

4. Notes annexes au compte de résultat

4.1. Répartition du chiffre d'affaires consolidé par marque

En milliers d'euros	2021	2022
Montblanc	142 323	183 970
Jimmy Choo	130 966	181 561
Coach	115 630	153 814
Lanvin	52 391	50 336
Rochas	35 332	37 680
Van Cleef & Arpels	18 344	22 440
Karl Lagerfeld	16 920	21 058
Kate Spade	13 635	19 264
Boucheron	15 350	17 720
Moncler	4 861	13 956
Autres	15 075	4 825
Chiffre d'affaires	560 827	706 624

4.2. Coût des ventes

En milliers d'euros	2021	2022
Achats de matières premières, marchandises et emballages	(198 508)	(280 058)
Variation de stocks	16 218	63 389
PLV (Publicité sur le Lieu de Vente)	(1 839)	(2 655)
Salaires	(6 921)	(7 376)
Dotations et reprises amortissement/dépréciations	(2 755)	(4 130)
Location immobilière	984	(110)
Transport sur achats	(864)	(1 371)
Autres charges liées au coût des ventes	(1 502)	(2 033)
Total coût des ventes	(195 187)	(234 344)

4.3. Charges commerciales

En milliers d'euros	2021	2022
Publicité	(123 423)	(158 610)
Redevances	(46 497)	(59 853)
Salaires	(30 286)	(33 174)
Transport	(7 764)	(13 351)
Dotations et reprises amortissement/ dépréciations	(8 800)	(9 548)
Services fees filiales	(7 945)	(8 237)
Sous-traitance	(6 394)	(7 585)
Voyages, déplacements, réceptions	(3 204)	(5 957)
Impôts et taxes	(3 739)	(3 677)
Commissions	(1 185)	(1 722)
Location immobilière	1 467	(115)
Autres charges liées à la fonction commerciale	(5 417)	(4 006)
Total charges commerciales	(243 187)	(305 835)

4.4. Charges administratives

En milliers d'euros	2021	2022
Honoraires administratifs	(4 657)	(5 320)
Autres achats et charges externes	(1 947)	(2 594)
Salaires	(11 375)	(13 178)
Location immobilière	(432)	(459)
Dotations et reprises amortissement/ dépréciations	(1 804)	(4 382)
Voyages et déplacements	(302)	(504)
Autres charges liées à la fonction administrative	(1 059)	(1 696)
Total charges administratives	(21 576)	(28 133)

4.5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont relatives à la perte de valeur constatée sur la marque Rochas Mode (cf. note 3.1.2.).

4.6. Résultat financier

En milliers d'euros	2021	2022
Produits financiers	792	2 093
Intérêts et charges assimilées	(2 266)	(2 739)
Charges d'intérêts sur dettes de locations	(228)	(123)
Coût de l'endettement financier net	(1 702)	(769)
Pertes de change	(3 237)	(23 666)
Gains de change	5 662	22 886
Total résultat de change	2 425	(780)
Produit financier sur swap de taux	207	6 030
Dotations/ reprises provisions financières	1 490	(3 017)
Total résultat financier	2 420	1 464

Les produits financiers augmentent fortement du fait de la hausse générale des taux observés sur la base d'un niveau de trésorerie élevé.

Le résultat de change est principalement impacté par la forte appréciation du Dollar Américain par rapport à l'euro sur la période. Il est composé d'un profit de change réalisé pour 3,5 millions d'euros et d'une perte de change non réalisée pour 4,3 millions d'euros pour l'exercice 2022.

Les dotations/reprises de provisions financières représentent les variations de juste valeur des actions du secteur du luxe (cotées).

4.7. Impôts sur les bénéfices

4.7.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	2021	2022
Impôt courant France	(17 216)	(25 265)
Impôt courant étranger	(10 031)	(10 310)
Total impôt courant	(27 247)	(35 575)
Impôt non courant	(2 064)	—
Impôts différés France	(214)	2 264
Impôts différés étranger	(151)	250
Total impôts différés	(365)	2 514
Total impôts sur les bénéfices	(29 676)	(33 061)

Les impôts non courants de 2021 sont liés au redressement de l'Administration Fiscale relatifs aux opérations avec la filiale Interparfums Suisse. Au cours du 1er semestre 2021, les discussions menées avec l'administration fiscale, portant sur le sujet des prix de transfert avec la société Interparfums Suisse ont conduit la société à constater, sur la période, une charge complémentaire d'impôt à hauteur de 2,1 millions d'euros payée au cours du 4ème trimestre 2021.

4.7.2. Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Plusieurs éléments expliquent la différence entre la charge effective d'impôt et la charge théorique calculée par application sur le résultat avant impôt du taux d'imposition en vigueur en France de 25,83 % et 28,41 % pour les années 2022 et 2021 respectivement.

En milliers d'euros	2021	2022
Base d'imposition	101 311	133 286
Impôt théorique calculé au taux d'imposition de la maison mère	(28 782)	(34 428)
Effet des écarts de taux d'impôts	965	1 062
Comptabilisation des produits d'impôts non activés antérieurement	(864)	337
Ajustements fiscaux	(2 064)	—
Différences permanentes non déductibles	1 069	(32)
Impôt sur les bénéfices	(29 676)	(33 061)

4.8. Résultats par action

En milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultats par action en euros	2021	2022
Résultat net consolidé	71 095	99 523
Nombre moyen d'actions	57 503 425	60 066 833
Résultat net par action ⁽¹⁾	1,24	1,66
Effet dilutif sur options de souscription d'actions :		
Nombre d'actions complémentaires potentielles	—	—
Nombre moyen d'actions après effet des conversions potentielles	57 503 425	60 066 833
Résultat net par action dilué ⁽¹⁾	1,24	1,66

⁽¹⁾ Retraité prorata temporis des actions gratuites attribuées sur les années 2021 et 2022

5. Informations sectorielles

5.1. Les métiers

La société est amenée à gérer distinctement deux activités : l'activité « Parfums » et l'activité « Mode » représentant l'activité générée par la partie mode de la marque Rochas.

Toutefois, l'activité « Mode » étant non significative (moins de 0,1 % du chiffre d'affaires du groupe), les éléments du résultat ne sont pas distincts.

Les immobilisations incorporelles brutes relatives à la marque Rochas se composent de 86 739 milliers d'euros pour le parfum et 19 086 milliers d'euros pour la mode soit un total de 105 825 milliers d'euros brutes.

Les actifs d'exploitation sont principalement employés en France.

5.2. Les secteurs géographiques

Le chiffre d'affaires par secteur géographique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Afrique	4 917	5 012
Amérique du Nord	224 832	286 395
Amérique du Sud	42 157	51 375
Asie	78 136	98 607
Europe de l'Est	47 780	54 174
Europe de l'Ouest	90 947	116 659
France	35 655	39 361
Moyen Orient	36 403	55 041
Chiffre d'affaires	560 827	706 624

6. Autres informations

6.1. Engagements hors bilan

La présentation des engagements hors bilan ci-dessous s'appuie sur la recommandation AMF N°2010-14 du 6 Décembre 2010.

6.1.1. Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles de la société

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	2021	2022
Minima garantis sur redevances de marque	Minima contractuels de redevances dus quel que soit le chiffre d'affaires réalisé sur chacune des marques sur l'exercice.	120 285	259 029
Minima garantis sur entrepôts de stockage et de logistique	Minima contractuels de rémunération des entrepôts, dues quel que soit le volume d'affaires réalisé sur l'exercice.	—	25 523
Commandes fermes de composants	Stocks de composants à disposition chez les fournisseurs que la société s'est engagée à acheter au fur et à mesure des besoins de mise en production et dont la société n'est pas propriétaire.	10 391	11 096
Total des engagements donnés liés aux activités opérationnelles		130 676	295 648

Les minimas garantis sur les redevances de marque sont estimés sur la base des ventes réalisées jusqu'au 31 décembre 2022 sans prendre en compte des projections sur les ventes futures.

6.1.2. Engagements hors bilan liés aux activités financières de la société donnés et reçus

Le montant de l'engagement donné sur les ventes à terme couvrant les créances en devises au 31 décembre 2022 s'élève à 15 000 milliers de Dollar Américain. Le montant de l'engagement reçu sur les achats à terme en devises au 31 décembre 2022 s'élève à 13 940 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain.

Le montant de l'engagement sur les ventes à terme en devises au 31 décembre 2022 budgétées sur les trois premiers mois 2023 s'élève à 22 500 milliers de Dollar Américain. Le montant de l'engagement reçu sur les achats à terme en devises au 31 décembre 2022 budgétés sur les trois premiers mois 2023 s'élève à 22 013 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain.

Le montant de l'engagement sur les achats à terme couvrant les créances en devises au bilan au 31 décembre 2022 s'élève à 1 000 milliers de Dollar Américain. Le montant de l'engagement reçu sur les ventes à terme en devises au 31 décembre 2022 s'élève à 946 milliers d'euros pour les couvertures en Dollar Américain.

6.1.3. Engagements donnés par échéance au 31 décembre 2022

En milliers d'euros	Total	A – d'1 an	1 à 5 ans	5 ans et +
Minima garantis sur les redevances de marque	259 029	38 026	102 877	118 126
Minima garantis sur entrepôts de stockage et de logistique	25 523	15 236	10 287	—
Commandes fermes de composants	11 096	11 096	—	—
Total des engagements donnés	295 648	64 358	113 164	118 126

6.2. Accords de licence

	Contrat	Date de début de concession	Durée	Date de fin
S.T. Dupont	Origine	Juillet 1997	11 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2006	5 ans et 6 mois	-
	Renouvellement	Janvier 2011	6 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2017	3 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2020	3 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2023	1 an	Décembre 2023
Paul Smith	Origine	Janvier 1999	12 ans	-
	Renouvellement	Juillet 2008	7 ans	-
	Renouvellement	Juillet 2017	4 ans	Décembre 2021
Van Cleef & Arpels	Origine	Janvier 2007	12 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2019	6 ans	Décembre 2024
Jimmy Choo	Origine	Janvier 2010	12 ans	-
	Renouvellement	Janvier 2018	13 ans	Décembre 2031
Montblanc	Origine	Juillet 2010	10 ans et 6 mois	-
	Renouvellement	Janvier 2016	5 ans	Décembre 2025
Boucheron	Origine	Janvier 2011	15 ans	Décembre 2025
Repetto	Origine	Janvier 2012	13 ans	28 septembre 2022 par anticipation
Karl Lagerfeld	Origine	Novembre 2012	20 ans	Octobre 2032
Coach	Origine	Juin 2016	10 ans	Juin 2026
Kate Spade	Origine	Janvier 2020	10 ans et 6 mois	Juin 2030
Moncler	Origine	Janvier 2021	6 ans	Décembre 2026
Lacoste	Origine	Janvier 2024	15 ans	Décembre 2038

En juillet 2022, les sociétés Interparfums et S.T. Dupont ont signé le renouvellement du contrat de licence de parfums, mondial et exclusif d'une durée d'un an jusqu'au 31 décembre 2023.

Les sociétés Interparfums et Repetto ont décidé, d'un commun accord, de mettre fin, avec effet au 29 septembre 2022, au contrat de licence parfums signé le 2 décembre 2011. Conformément à cet accord, la société a conservé le droit de vendre les produits en stock jusqu'au 28 septembre 2022 à minuit.

En décembre 2022, Lacoste et Interparfums ont signé un accord de licence parfums mondial et exclusif d'une durée de 15 ans à effet au 1er janvier 2024.

Dans le cadre de cet accord, prévoyant un droit d'entrée de 90 millions d'euros, Interparfums assurera la création, le développement, la production et la commercialisation de l'ensemble des lignes de parfums et cosmétiques sous la marque Lacoste, en distribution sélective ainsi que dans le réseau des boutiques Lacoste.

Le lancement d'une première nouvelle ligne de parfums est prévu en 2024.

6.3. Marques en propre

Lanvin

Fin juillet 2007, la société Interparfums a acquis la propriété des marques Lanvin pour les produits de parfums et de maquillages auprès de la société Jeanne Lanvin.

Les sociétés Interparfums et Lanvin ont conclu un accord d'assistance technique et créative pour le développement de nouveaux parfums, effectif jusqu'au 30 juin 2019 et fonction des niveaux de vente. La société Lanvin bénéficiait d'une option de rachat des marques, exerçable au 1^{er} juillet 2025.

En septembre 2021, un accord a été signé, reportant cette option de rachat au 1^{er} juillet 2027.

Rochas

Fin mai 2015, Interparfums a procédé à l'acquisition de la marque Rochas (parfums et mode) auprès de la société The Procter & Gamble Company.

Cette transaction a porté sur la totalité des noms et enregistrements de marques Rochas (Femme, Madame, Eau de Rochas...), principalement dans les classes 3 (parfums) et 25 (mode).

6.4. Données sociales

6.4.1. Effectifs par département

Présents au	31/12/2021	31/12/2022
Direction générale	5	5
Production & Opérations	49	58
Marketing	65	70
Export	76	77
Distribution France	40	39
Finances & Juridique	60	66
Rochas mode	3	2
Total	298	317

6.4.2. Effectifs zone géographique

Présents au	31/12/2021	31/12/2022
France	214	228
Amérique du nord	65	70
Asie	19	19
Total	298	317

6.4.3. Charges de personnel

En milliers d'euros	2021	2022
Salaires	31 022	34 461
Charges sociales	14 192	15 129
Participation	4 680	4 700
Attributions gratuites d'actions de performance	1 433	2 783
Total charges de personnel	51 327	57 073

Par ailleurs, pour l'année 2022, un montant de 801 milliers d'euros a été versé par la société au titre de la retraite complémentaire par capitalisation des cadres.

6.5. Informations relatives aux parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle entre la société mère et ses filiales d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

6.5.1. Comité de direction

Les membres du comité de direction ont des responsabilités en termes de stratégie, direction et contrôle. Ils sont titulaires d'un contrat de travail et perçoivent à ce titre une rémunération se décomposant comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Salaires et charges sociales	6 870	7 577
Coût des paiements en actions	311	625

La rémunération totale brute des trois mandataires sociaux est constituée de :

En milliers d'euros	2021	2022
Salaires bruts	2 074	2 286
Avantages en nature	22	22
Cotisation retraite complémentaire	45	45
	2 141	2 353

M. Philippe Benacin, co-fondateur de la société Interparfums SA est également actionnaire majoritaire de la société mère Interparfums Inc.

6.5.2. Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration ont des responsabilités en termes de stratégie, conseil, croissance externe et contrôle. Seuls les administrateurs externes perçoivent une rémunération se décomposant comme suit :

En milliers d'euros	2021	2022
Rémunération des administrateurs perçue ⁽¹⁾	176	185

⁽¹⁾ calculés en fonction de la présence effective à chacun des Conseils d'Administration

6.5.3. Relations avec la société mère

Les comptes de la société Interparfums SA et de ses filiales, par l'intermédiaire de leur société mère Interparfums Holding, sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la société Interparfums Inc. - 551 Fifth Avenue - New York NY 10176, États-Unis. Il n'existe pas de transactions significatives entre Interparfums SA et Interparfums Inc ou Interparfums Holding.

6.6. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes porté au compte de résultat relatif au contrôle légal des comptes se décompose comme suit :

En milliers d'euros	MAZARS				SFECO & FIDUCIA AUDIT			
	2021	%	2022	%	2021	%	2022	%
Commissariat, certification des comptes et examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	334	73%	371	59%	102	97%	103	100%
Filiales intégrées globalement	116	25%	258	41%	—	—%	—	—%
Services autres que la certification des comptes								
Émetteur	3	1%	5	1%	3	3%	—	—%
Filiales intégrées globalement	2	—%	—	—%	—	—%	—	—%
Total	455	100%	634	100%	105	100%	103	100%

Les Services Autres que la Certification des Comptes (SACC) sont relatifs à des attestations, établies à la demande de la société, sur les covenants pour les banques et le chiffre d'affaires pour nos concédants ou nos fournisseurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces missions ont été approuvées par le Comité d'audit.

6.7. Événements postérieurs à la clôture

Le 23 février 2023, les sociétés Montblanc et Interparfums ont signé de façon anticipée le prolongement de cinq années du contrat de licence de parfums mondial et exclusif, soit jusqu'au 31 décembre 2030, sans modifications majeures des conditions d'exploitation.